



## **Participation Volontaire**

### **Représentant du public – BNEAD**

Le bureau national d'examen d'assistance dentaire (BNEAD) est en recrutement afin de combler le poste de « Représentant du public » afin de siéger sur le conseil d'administration du BNEAD. Si vous avez le désir d'investir un peu de votre temps personnel et que vous aimeriez postuler, nous vous invitons à faire parvenir votre Curriculum Vitae ainsi qu'une lettre de motivation démontrant votre intérêt avant le 30 janvier 2022.

Le rôle du représentant du public sera de présenter et de soutenir les intérêts de la population canadienne en tant que membre votant lors de réunion du conseil d'administration du BNEAD. La durée du mandat pour ce poste est d'une durée de trois (3) ans. Ce poste peut être renouvelable si nécessaire, et ce avec l'approbation du conseil d'administration, donc pourrait être prolongé d'un autre six (6) ans. Votre participation en titre de représentant du public est totalement à volontaire.

Il est important de noter que pour être représentant du public et de vouloir siéger sur le conseil d'administration du BNEAD, la personne choisie ne devra avoir aucun lien professionnel dans le domaine dentaire (assistante dentaire ou autre profession du domaine). Cependant cette personne devra utiliser les services et des produits dentaires sur une base régulière.

Le conseil d'administration se rencontre sur une base régulière de façon virtuelle ou téléphonique et lorsque les restrictions de santé le permettront une réunion annuelle en présentielle aura lieu. Chaque membre du conseil d'administration est convoqué à assister aux réunions, à faire de la lecture, d'approbation\recommandation\opinion de documents tels que des rapports trimestriels (résultats des examens, budget, etc...).

Le représentant du public, à la suite de son élection, sera invité à assister à la prochaine réunion du conseil d'administration du BNEAD. Les membres du conseil d'administration du BNEAD participent tous sur une base volontaire, aucune rémunération n'est perçue. Cependant, les dépenses, s'il y en a, relié aux voyages, repas, hébergement ainsi qu'une perte salariale seront remboursés par le BNEAD conformément à la politique de remboursement et ce pour assister à une réunion en présentielle.

La soumission de votre candidature doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante, [office@ndaeb.ca](mailto:office@ndaeb.ca), en indiquant dans la boîte d'objet du courriel "Conseil d'administration".